

LE MAG + QUIMPER

MAGAZINE
D'INFORMATION
DE LA VILLE
DE QUIMPER
SUPPLÉMENT
DU MAG + AGGLO

N°64
MAI/JUIN 2016

www.quimper.bzh

PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) p. IV

AGIR POUR LA VI(LL)E

■ DÈS DEMAIN/p.III
Collectif été,
inscriptions
ouvertes

■ ACTIONS/p.IX
Locmaria
en mutation

■ QUARTIERS/p.XIV
Kerf'en fête

Une station de dépollution traite les effluents de carénage, décantés dans deux cuves extérieures.



Contact : Michel Goffi
au 02 98 53 40 78
ou 06 13 48 16 46.

www.chantier-naval-corniguel.fr



CORNIGUEL

UNE AIRE DE CARÉNAGE

Sécialisé dans la réparation et l'entretien de bateaux de plaisance et de pêche, le Chantier naval du Corniguel propose depuis quelques semaines un service de carénage.

Une aire aux normes environnementales a en effet été aménagée sur le site. Elle permet de récupérer les eaux de lavage ainsi que tous les résidus de nettoyage et de traitement de la coque. « Nous pouvons accueillir simultanément deux bateaux, voilier ou vedette jusqu'à

15 mètres. Il faut compter un maximum de deux jours pour les traiter », explique Michel Goffi, gérant de la société qui a investi 60 000 euros TTC pour l'aménagement de cette aire. Les propriétaires de bateau ont également la possibilité de louer l'équipement pour réaliser eux-mêmes les travaux de carénage. Rappelons que la réglementation impose l'utilisation d'un tel dispositif afin de collecter les déchets toxiques produits et de les retraiter.

LE RETOUR DES PRINCES

Après le succès de la première édition, l'opération *Les enfants sont des princes*, organisée par Quimper Communauté en partenariat avec l'Office de tourisme Quimper-Cornouaille, est reconduite cet été. Du 2 au 13 août, les 4-12 ans seront les princes du centre-ville avec encore plus d'animations et d'activités gratuites !

Plus d'infos : www.quimper-tourisme.com



BON VOISINAGE !

Avec « Voisins en fête », une manifestation proposée par la ville de Quimper le vendredi 27 mai, retrouvez-vous entre voisins autour d'un verre, d'un pique-nique ou d'un buffet. La Ville accompagne les organisateurs en fournissant tables, chaises, affiches, etc. Inscriptions jusqu'au 11 mai.



Plus de renseignements :
www.quimper.bzh



Vivement l'an prochain !

La saison 2016-2017 de la Scène nationale est presque prête ! Pour la découvrir, rendez-vous au Théâtre de Cornouaille le 23 juin, à 19h (entrée libre dans la limite des places disponibles). Le directeur, Franck Becker et son équipe en présenteront les temps forts aux côtés de certains des artistes programmés. Après les rendez-vous marquants de la saison 2015-2016 comme l'opéra *Les Noces de Figaro*, le spectacle *Les Liaisons dangereuses* ou encore *La Symphonie fantastique* qui a réuni l'ensemble Le Balcon et le bagad du Moulin Vert, la future saison s'annonce déjà pleine de surprises à partager.



www.theatre-cornouaille.fr


CULTURE

L'Évêché en beauté



Du 22 juin au 18 septembre, la Ville ouvre à nouveau le jardin de l'Évêché aux associations locales. Concerts, animations, expositions... les demandes doivent parvenir pour le 13 mai au service culturel qui se tient à disposition pour accompagner les projets. Le toit transparent de la structure permettra cette année encore de profiter au mieux d'un cadre remarquable.

+ Service culturel, tél. 02 98 98 89 00
www.quimper.bzh



FLEURS DES QUAIS
Amoureux des jardins, le 23^e marché de la fleur d'été et ses 40 exposants vous accueillent le dimanche 8 mai boulevard de Kerguelen, rues du Parc et du roi Gradlon, de 9h à 18h30. Entrée et conseils gratuits !

UNE BONNE DESCENTE

Joyeux pagayeurs et spectateurs enthousiastes ont rendez-vous avec la Descente de l'Odet le dimanche 12 juin.

Informations et inscriptions (jusqu'au 9 juin) : www.descente-odet.org

MUSIQUE

21 juin, accords parfaits

Le millésime 2016 de la Fête de la Musique s'annonce déjà comme un bon cru à Quimper avec une grande diversité de concerts proposés. Place Saint-Corentin, esplanade François-Mitterrand, parvis Julien-Gracq ou boulevard Moulin-au-Duc, rock, chorales et musique électronique seront à consommer sans modération. Avec le Conservatoire, la musique classique sera à l'honneur à la cathédrale, à l'auditorium de La Tour d'Auvergne et sur la place Mesgloaguen. Les sonorités hip-hop du Local Musik s'invitent place Terre-au-Duc ; et au jardin de l'Évêché, l'Amicale des groupes folkloriques mènera la danse. De nombreux autres lieux seront aussi de la fête. Des navettes gratuites au départ de la rue du Parc seront proposées à minuit, 0h45 et 1h30. Il suffira d'annoncer sa destination.

JEUNESSE

COLLECTIF ÉTÉ

Le Collectif Été propose aux jeunes, entre 10 et 17 ans, des séjours en camping à des prix abordables, prenant en compte le quotient familial calculé par la Caf. Cet été, le cap est à nouveau mis sur Douarnenez.

Des vacances entre jeunes, encadrés par des animateurs expérimentés, pour découvrir de nouvelles activités, se balader, profiter du soleil et de la plage... Tel est le programme concocté chaque été par le Collectif Été, qui réunit les quatre MJC, MPT et Maison de quartier de Quimper. Grâce à lui, près de 200 jeunes partent durant le mois de juillet au bord de la mer. Cette année, les 10-13 ans auront ainsi la possibilité de partir du mardi au samedi au camping de Kerleyou, pour l'un des six séjours proposés. En fil rouge, une thématique et des temps forts déterminés par les jeunes en fonction de leurs envies. Pour les 14-17 ans, deux séjours sont organisés du 6 au 15 juillet et du 19 au 28 juillet au camping de Trezulier à Douarnenez. Dix jours également organisés autour d'une thématique telle que « Adrénaline » pour un séjour à sensation ou encore « Ça tourne », autour du cinéma.



+ Renseignements auprès de la MPT/MJC de Kerfeunteun au 02 98 95 98 84, auprès des animateurs jeunesse de chaque structure ou sur le site www.collectifete.fr

Les inscriptions sont ouvertes à compter du vendredi 13 mai. Ces séjours sont accessibles à tous, sous condition d'adhérer à l'une des structures d'animation socioculturelle quimpéroises faisant partie du Collectif Été : la MJC/MPT de Kerfeunteun, la MPT de Penhars, la MPT d'Ergué-Armel ou la Maison de quartier du Moulin Vert.

À noter que des journées d'animations communes seront également proposées tout au long de l'été.



+ Plus d'infos : www.quimper.bzh

Photo de couverture :
Le quartier de Kervouyec
accueille de nouveaux
habitants.

PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

AGIR POUR LA VI(LL)E

Quimper doit évoluer : arrivée de nouveaux habitants, construction de logements, installation d'entreprises... Pour renforcer l'attractivité de la Ville et fixer les règles générales d'utilisation du sol et d'aménagement du territoire, la municipalité a décidé d'ouvrir de nouveaux secteurs de développement à travers l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU). Ce nouveau PLU aura ainsi pour objet de préserver et valoriser les caractéristiques de la ville et son environnement de grande qualité.

Le PLU prévoit de densifier
la ville plutôt que de l'étaler.

Le projet vise à renforcer les cœurs de quartier pour faciliter la vie quotidienne.



Le Mag + vous présente ici les grands axes du projet, qui est en cours d'élaboration.

Le 27 mars 2017, les Plans d'occupation des sols (POS) disparaissent au profit des PLU (Plan local d'urbanisme). Les communes qui n'auraient pas terminé leur PLU avant cette date se verront imposer le Règlement national d'urbanisme. Quimper travaille donc depuis deux ans, en concertation avec la population et les conseils de quartiers, à l'élaboration de son PLU.

UN CADRE DE VIE VALORISÉ

Le PLU est un document juridique et politique. Juridique, car il est encadré par des lois et règlements plus restrictifs du point de vue des capacités à bâtir et plus soucieux de la protection des zones naturelles et agricoles. Il doit être mis en conformité avec différents documents réglementaires locaux (liés à l'eau, Sdage* ; aux inondations, PPRI**, ...) et respecter les orientations du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'Odet.

Politique, car il permet d'impulser une dynamique d'aménagement sur une ville. Le territoire étendu (85 km²) de Quimper, son positionnement entre terre et mer, la qualité de son environnement, sa structure faite de rivières, vallées et monts, sont autant d'atouts qui vont lui permettre de proposer un PLU ambitieux en termes d'aménagement de nouveaux secteurs de développement qui respecte néanmoins les vocations de ces différents espaces. Pour ce qui est du patrimoine, un document spécifique, l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est réalisé en parallèle (lire l'encadré).

Le PLU expliquera les choix effectués notamment en matière de consommation d'espace et s'articulera à partir d'un cadre de vie valorisé, qui prend appui sur les éléments environnementaux (trame verte et bleue), les

réservoirs de biodiversité seront préservés, de même que les espaces boisés classés, les zones humides, etc.

QUATRE ZONAGES : N, A, U, AU

Comme dans le POS, chaque parcelle communale se verra attribuer un type de zonage, auquel correspondent des droits, des obligations et d'éventuelles interdictions. N pour zone naturelle ou forestière, A pour agricole, U pour urbaine, et AU pour à urbaniser. La spécificité de Quimper, par rapport aux autres villes moyennes, est que la majorité de sa surface est en zones N et A. Elle compte 47 exploitations agricoles,

dont certaines en cœur de ville, que le PLU souhaite aider à maintenir en activité.

Le projet majeur du PLU est de susciter une politique de production de logements et d'accueil de nouveaux habitants (500 par an, 7 000 sur 14 ans, dont la moitié en renouvellement urbain – Voir Mag + n° 61 pages IV à VII). Les quartiers de demain verront le jour dans les zones dites à urbaniser. Quinze sites font l'objet d'Opérations d'aménagement et de programmation (OAP) c'est-à-dire de schémas de principes d'aménagements, dont douze à dominante d'habitat, deux à dominante économique et une mixte. Il est prévu de renforcer le

LE CALENDRIER DES PROJETS

- **19 mai 2016** : Présentation du PLU et de l'AVAP lors d'un conseil municipal extraordinaire et vote sur les projets. Consultation pour avis pendant trois mois des personnes publiques associées : État, Région, Département, Chambres de commerce et d'industrie, des métiers et de l'artisanat, d'agriculture, SCoT, territoires voisins (communes, communautés de communes)... Passage de l'AVAP en commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS).
- **Automne 2016** : Début de l'enquête publique. Les documents seront transmis au préfet et mis à la disposition de l'ensemble de la population pour consultation. Chacun pourra faire part de ses observations. Un commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif prendra en compte les différents avis.
- **Fin 2016** : Suite aux conclusions de l'enquête publique, affinement du projet.
- **Avant le 27 mars 2017** : Adoption définitive du PLU et de l'AVAP par le conseil municipal. Puis mise en application.

*Sdage : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux.

**PPRI : Plan de prévention du risque inondation.

rôle des cœurs de quartier, des placettes, des services de proximité, afin de créer des équilibres et de faciliter la vie quotidienne des Quimpérois. Dans cette logique, le PLU, et c'est une nouveauté, prendra aussi en compte l'implantation des commerces.

Il présente les zones de développement économique (Gare, Kerdroniou, Kerjaouen, Kerlic, Hippodrome, Ty Ru), et les zones commerciales (centre-ville, périphérie). Il envisagera également les déplacements et les transports en commun.



La concertation est au cœur du PLU, comme ici lors d'une réunion publique à Kerfeunteun.

UNE VISION PARTAGÉE

Le projet de PLU a été présenté aux Quimpérois en mars dernier lors de réunions publiques, auxquelles ont été également conviés les conseils de quartier. Les Quimpérois ont alors pu faire part de leurs réflexions, de leurs interrogations. Durant cette phase d'élaboration, la Ville a également répondu à de nombreuses sollicitations individuelles (courriers, mails, téléphone ou rendez-vous), en particulier pour informer sur les évolutions de constructibilité des terrains.

Le projet de PLU s'appuie donc sur une vision partagée de l'évolution de la commune. Il sera arrêté et présenté en conseil municipal le 19 mai (voir l'encadré). Le PLU sera alors soumis à une enquête publique durant laquelle chacun pourra connaître le zonage par parcelle et s'exprimer.

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE : NOUVELLES DONNES

Quimper possède un riche patrimoine bâti et naturel. Il va être recensé dans l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), document élaboré en même temps que le PLU, auquel il est annexé. L'AVAP conserve les principes fondamentaux de l'actuelle Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), à laquelle elle a vocation à se substituer, en prenant davantage en compte les enjeux environnementaux et la concertation avec la population.

Complémentaire du PLU, l'AVAP cible les bâtiments qui présentent un intérêt patrimonial et nécessitent de la vigilance dans leur préservation, leur restauration ou lors de constructions nouvelles. Elle va définir des règles très précises, y compris pour les particuliers, par exemple l'interdiction de certains matériaux, l'utilisation de tel type de ravalement, etc. Elle comporte trois catégories : le centre historique, les faubourgs, les vallées et manoirs.



Pour le centre historique, il s'agira de protéger la structure urbaine de base et son ambiance, tout en autorisant des extensions de qualité : là comme ailleurs, elles ne sont pas interdites mais s'inscrivent dans une stricte réglementation afin de conserver une homogénéité.

Pour les faubourgs, seront notamment intégrées les entrées de villes et extensions du XIX^e siècle et du début du XX^e. L'AVAP veillera à en protéger également les éléments paysagers.

Troisième secteur, et c'est une nouveauté : les vallées (de l'Odet, du Jet, du Steir et Kermabeuzen), les manoirs et autres sites, tels le dolmen de Linéostic et le camp gaulois de Keraradec, entreront dans le périmètre.



ADJOINT CHARGÉ
DE L'URBANISME,
DU CADRE DE VIE,
DE LA RÉNOVATION URBAINE
ET DES ESPACES VERTS.

GUILLAUME MENGUY



l'avenir de la ville et de l'agglomération, pour son fonctionnement quotidien.

Quels sont ses objectifs ?

L'objectif principal est de faire de Quimper une ville dynamique et attractive dans un cadre de vie préservé, de lui redonner de l'influence pour qu'elle joue au mieux son rôle de troisième ville de Bretagne, de ville préfecture, de capitale de la Cornouaille et de cœur d'agglomération. Pour satisfaire cette ambition, nous avons retenu quatre axes. Tout d'abord, faire croître la population, en retenant l'existante et en attirant de nouveaux habitants, en créant de nouveaux quartiers. Proposer des emplois, en renforçant les atouts locaux : industrie, agriculture et agroalimentaire, commerce, tourisme. Cela passe par la valorisation d'un environnement exceptionnel, deuxième argument d'attractivité après l'emploi, et des services de proximité de qualité. La question de moyens de transport efficaces est également prise en compte.

Le quartier de la gare vu depuis le coteau de Gourmelen.



Pourquoi avoir décidé de lancer le PLU ?

Parce que c'est une impérieuse nécessité juridique et politique. Son élaboration était au point mort quand notre équipe s'est installée. Dès le 26 septembre 2014, nous avons délibéré pour le remettre en route et depuis, nous avançons sans perdre une minute. Avec une priorité : une procédure ouverte

et transparente, dans l'échange avec les Quimpérois. Nous avons ainsi traité plus de 1 000 demandes au service urbanisme et, en mars, rencontré près de 300 personnes lors des quatre réunions publiques ouvertes à tous. Des réunions publiques ont également été mises en place lors de la définition du PADD* et pour l'AVAP**. Le PLU est un document primordial pour construire

*Projet d'aménagement et de développement durable.

**L'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine.

UN SLK EVIT KEMPER

Emañ Kemper o vont da g'out ur steuñv lec'hel nevez evit ar c'hêraozañ. Evit ar pemzek vloaz da zont e vo lakaet ar reolennoù da implijout an douaroù ha da derkañ ar c'horn-bro. Kinniget e vo an teul politikel ha gwirel-se e kuzul-kêr an 19 a viz Mae ha goude-se e vo graet un enklask foran. Ar pal eo ober eus Kemper ur gêr buhezek ha dedennus en un endro bevañ gwarezet, da adreiñ levezon dezhi, da lakaat niver an dud da greskiñ gant krouiñ karterioù nevez, servijoù nes, doareoù treuzdougen gwellaet ha kinnig postoù-labour en ur greñvaat ar barrezhioù a zo war al lec'h. Derc'hel a ra kont an SLK eus galvidigezh an tachennoù a bep seurt hag en em harpañ a ra war elfennoù hag a denn d'an endro. Resisaat a raio ar pezh a c'haller ober en takadoù a bep seurt (takadoù naturel, labour-douar, kêr, takadoù da gêriekaat).

KÊRAOZAÑ : Urbanisme, **TAKAD** : Zone, **SERVIJ** : Service.

RETOUR SUR/DISTRO WAR



L'AS DES ACES

14 000 spectateurs. Un record qui confirme la vitalité du tournoi dont la superbe finale fut remportée par Andrey Rublev, révélation russe de 18 ans, face à l'expérimenté Paul-Henri Mathieu. Autre confirmation : la Ville soutiendra l'Open les trois prochaines années.



DEVOIR DE MÉMOIRE

Depuis la cérémonie du 11 mars, passerelle Marie-de-Kerstrat sur le boulevard Dupleix, une plaque commémorative rend hommage à « Ceux de Rawa-Ruska », innombrables victimes (dont plusieurs Quimpérois) de ce camp nazi méconnu en Ukraine que Churchill qualifia de « camp de la goutte d'eau et de la mort lente ».



UNE SALLE MULTI-ACTIVITÉ À LÉON-BLUM

Le groupe scolaire dispose désormais d'un équipement polyvalent de 120 m² inauguré le 25 février. Sept mois de travaux et un budget de 250 000 € ont permis cette réalisation qui remplace l'ancien gymnase. Elle accueillera les activités scolaires et périscolaires.



SPORT À GOGO

La 7^e édition du Printemps de Creac'h Gwen, le 13 avril, a rassemblé un public familial très nombreux autour d'une trentaine d'activités sportives et de loisirs. Au cours de cette belle journée découverte, Ludovic Jolivet a procédé à l'inauguration du tout nouveau stade de Creac'h Gwen.

Atelier Zumba au centre de loisirs de La Cascade-Kerjestin.



CENTRES DE LOISIRS

S'OUVRIR AU MONDE

Informations et inscriptions en mairie, mairies annexes ou sur Informations et inscriptions en mairie, mairies annexes ou sur www.quimper.bzh/501



Les centres de loisirs de la Ville offrent aux enfants qui les fréquentent de s'ouvrir au monde à leur rythme. Cette qualité d'accueil est rendue possible grâce à la richesse des compétences des équipes (découverte de l'environnement, cuisine, bricolage...), ainsi qu'à de nombreux partenariats avec des structures culturelles et sportives.

DES TOUT-PETITS JUSQU'À 12 ANS

Les centres de loisirs accueillent les enfants dès qu'ils sont scolarisés. Une attention particulière est apportée aux besoins des tout-petits : sieste (elle se fait dans des lieux adaptés), relation individualisée, activités d'éveil, jeux d'imitation, arts plastiques, motricité... Un peu plus grands, ils découvrent la ville, les arts, le sport : cinéma, médiathèque, piscine, théâtre, danse... Chaque enfant opte pour ses activités dans l'éventail de propositions du jour. Progressivement les notions de choix, de responsabilité et d'appartenance au groupe s'installent. Viennent aussi les questions d'esprit critique, d'initiative... Les accueils de loisirs sont porteurs d'un vrai projet pédagogique.

LES MINI-CAMPS D'ÉTÉ

Les centres de loisirs sont ouverts les mercredis (toute la journée) en période scolaire, du lundi au vendredi pendant les vacances. L'été, ils proposent des mini-camps thématiques en bord de mer en plus de l'accueil sur Quimper (à partir de 6 ans).

ÉCOLES

UNE CHARTE POUR LES « ATSEM »

Les Agents territoriaux spécialisés d'écoles maternelles (Atsem) ont une fonction très importante au sein des classes maternelles des écoles publiques de la ville de Quimper. Ils assistent les enseignants dans la classe en préparant les activités et en animant certains ateliers sous la responsabilité de l'enseignant. Avec les animateurs et agents de service, ils assurent, par ailleurs, l'accompagnement des enfants sur le temps de midi, notamment sur le temps de repas, l'accueil périscolaire avant et après la classe, les nouveaux temps d'activités périscolaires (Tap) et l'entretien des locaux scolaires. Élaborée en 2008, la charte des Atsem a été actualisée au regard des impacts de la réforme des rythmes scolaires sur le métier d'Atsem, dans le cadre d'un groupe de travail composé de représentants de l'Éducation nationale, de représentants des personnels municipaux et les services de la direction éducation enfance. Elle précise les charges, devoirs et droits des Atsem. Cette démarche partenariale a pour objectif de clarifier les rôles de chacun afin de permettre une collaboration respectueuse et de qualité. Cette charte sera, à terme, remise à tous les enseignants de maternelle et à chaque Atsem.



CENTRE-VILLE

Avez-vous votre disque européen de stationnement? Si ce n'est pas le cas, songez que son utilisation vous évite une contravention de 17€ lorsque vous stationnez en zone bleue, alors qu'il ne coûte que de 3 à 5 €. Pourquoi s'en priver! Le système des zones bleues a pour but de mieux répondre aux attentes des automobilistes en facilitant le stationnement à proximité des zones très fréquentées. La zone bleue correspond à un stationnement gratuit et réglementé. La limitation du temps de stationnement (1h30 à Quimper pour les plages horaires 9h-12h et 14h-17h, durée fixée par arrêté municipal) augmente la rotation des véhicules. Le disque doit être réglé sur l'heure d'arrivée et doit être placé derrière le pare-brise de façon qu'il soit lisible de l'extérieur. Ainsi 300 places de parking suffisent à accueillir plus de 1000 voitures par jour, d'où l'importance de respecter le temps de stationnement qui vous est offert. Pour rappel, seuls les disques européens sont acceptés en zone bleue (disponibles depuis 2007). Les conducteurs qui utilisent des versions plus anciennes s'exposent eux aussi à une amende.



Changeons de disque

BRETON

ERRUET EO!*

C'était une promesse de campagne du maire de Quimper : Vefa Guenegan, chargée de mission en langue bretonne prendra ses fonctions en mai. Un tel poste, à temps plein, est inédit dans une ville de Bretagne. Elle aura pour mission d'accroître la visibilité et la pratique de la langue bretonne dès le plus jeune âge, ainsi que de conseiller en matière de culture bretonne, notamment pour le montage de projets innovants. Vefa Guenegan assurera l'interface entre les services tout en œuvrant à atteindre dès que possible le niveau III de la charte Ya d'ar brezhoneg puis le niveau IV. Ce recrutement démontre, s'il en était besoin, l'attachement de Quimper à la culture bretonne et à sa promotion.

* Elle est arrivée!



TOUT-PETITS

L'ENFANCE AU CŒUR

Impulsée par Ariane Faye, adjointe au maire, chargée de la réussite éducative et de la petite enfance, une nouvelle dynamique est mise en œuvre dans le domaine de la petite enfance.

Dernière illustration en date, les journées des 29 et 30 avril, durant lesquelles le service petite enfance de la Ville a proposé deux jours de réflexion et d'échanges. Laurence Rameau, puéricultrice, directrice du Journal des professionnels de la petite enfance est notamment intervenue sur le thème de l'impact des nouvelles découvertes et les relations parents-professionnels. Responsable pédagogique à l'Institut de la Petite Enfance (IPE), elle a également annoncé la venue de cet organisme en 2017 à Quimper pour un cycle de sept conférences. L'IPE, créé par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, est un centre de formation itinérant ouvert à tous. Ces enseignements sont basés sur les théories de l'attachement et les valeurs éducatives. L'axe majeur de l'IPE consiste à rapprocher chercheurs et professionnels pour une meilleure prise en charge du champ émotionnel de l'enfant, gage d'un gain de bien-être. La formule de Cyrulnik « Le bonheur est contagieux » est la clef de voûte de cette démarche qui passera par Quimper en 2017.

En mettant l'accent sur la petite enfance, Quimper investit l'avenir.





Entre modernité et tradition,
Locmaria se réinvente.

AMÉNAGEMENT

LOCMARIA EN MUTATION

Le quartier de Locmaria entre dans une nouvelle ère. Grâce à un projet ambitieux alliant urbanisme, économie et culture, le berceau historique de Quimper, porte d'entrée touristique du centre-ville, se refait une beauté et va gagner en attractivité.

Depuis l'époque gallo-romaine, Locmaria a été un lieu très fréquenté, en raison d'un dynamisme artisanal, fluvial, religieux, industriel... et la faïence y a tenu très tôt une grande place. La municipalité a décidé de remettre en valeur son identité et son patrimoine. D'importants travaux de réaménagement des espaces publics sont prévus, ainsi que l'installation de nouvelles activités économiques et culturelles.

DES ACTIVITÉS INNOVANTES

L'église et le prieuré, le jardin médiéval classé remarquable et HB-Henriot sont les trois pôles du programme de renouvellement urbain. Celui-ci s'étend jusqu'à la place du Stivel (lire l'encadré). Il est mené en lien avec les acteurs locaux et l'Association du village de Locmaria. Son coût total est compris entre 2 et 2,5 millions d'euros.

Pour l'ancien bâtiment administratif de la faïencerie (où se trouve l'école de broderie), un appel à projets est lancé afin d'accueillir des activités innovantes et reliées au territoire, comportant des dimensions patrimoniale, culturelle, touristique et économique.

UNE NOUVELLE RUELLE, UN NOUVEAU PARKING

L'ancienne maison du directeur, attenante, sera démolie, ainsi que les hangars désaffectés couverts d'affiches (auparavant « Loisirs 3000 »). Cela permettra de créer une nouvelle rue, la « venelle de la Faïence », parallèle à la rue Bousquet, qui passera par un parking arboré de 34 places.

Les places Bérardier et du Stivel seront reconfigurées au profit de nouvelles activités économiques, expositions d'artistes locaux, animations, marchés, brocantes... Locmaria a connu de belles périodes d'effervescence, en voilà une nouvelle qui s'ouvre devant lui.

UNE RÉORGANISATION DES ESPACES

La place Bérardier deviendra piétonne, elle sera pavée.

De jolis points de vues sur l'Odet et sur l'église de Locmaria seront ouverts.

Grâce à une perspective dégagée, l'église sera davantage mise en évidence, y compris depuis l'autre côté de la rivière.

Le jardin médiéval sera prolongé vers la place.

La venelle qui verra le jour à l'arrière de l'école de broderie, à partir de l'actuelle grille de la faïencerie donnant sur la place, apportera un cachet supplémentaire au quartier, valorisera les bâtiments de la faïencerie et créera de nouvelles circulations. Cette venelle passera par le parking arboré et rejoindra la place du Stivel qui sera elle-même réaménagée en square, du côté de la maison Fouillen, ses arbres étant conservés.

Certains bâtiments seront démolis pour créer la venelle de la Faïence.



Certains bâtiments seront démolis pour créer la venelle de la Faïence.

PENHARS

Santé oblige

Un pôle médical va voir le jour à Penhars. Cinq médecins généralistes, une infirmière et trois orthophonistes vont s'installer près du centre commercial, au croisement des boulevards de Bretagne et de Provence.

Très attendu par la population, ce bâtiment est la dernière réalisation sur le quartier de la première convention passée par la Ville avec l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine). Le maître d'ouvrage est l'OPAC de Quimper-Cornouaille.

Le rez-de-chaussée va accueillir, sur 450 m², trois unités aux accès et salles d'attentes distincts. Les professionnels sont, pour la plupart, déjà présents à Kermoysan. Ils se regrouperont au sein d'un lieu bien identifié, ce qui facilitera les déplacements.

Le bâtiment comportera trois étages, dans chacun quatre T2 et un T3 adaptés au vieillissement. Les travaux pourraient démarrer en juillet, pour une livraison début 2018.

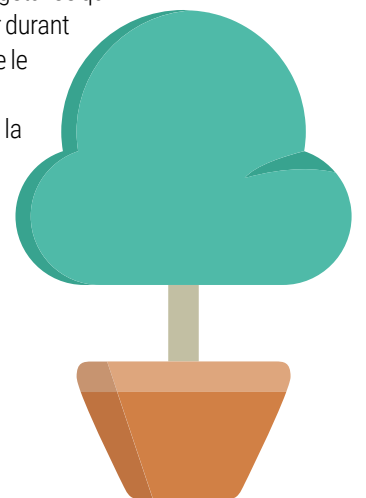


CADRE DE VIE

JARDIN EN TERRASSE

Le Conservatoire de musiques et d'art dramatique s'ouvre en beauté sur la ville. Un nouveau jardin accessible au public va y être créé, venant ainsi compléter l'offre de lieux d'agrément en centre-ville.

Les travaux devraient débuter en septembre. En hauteur, des terrasses proposeront un espace végétalisé qui pourra devenir une scène d'extérieur durant les beaux jours. En contrebas, contre le mur qui borde la rue des Douves, les aménagements feront la part belle à la botanique et à l'esthétique.



QUINQUIS

DES RÉSULTATS SATISFAISANTS

Le Sivalodet et Quimper Communauté ont décidé de réaliser un suivi spécifique sur le ruisseau du Quinquis. Trois campagnes de mesures de la qualité de l'eau ont ainsi été réalisées courant 2015. Toutes révèlent des résultats satisfaisants et conformes à ce que l'on peut trouver sur l'ensemble du bassin versant de l'Odet.

Les analyses effectuées ont permis de quantifier certains types de métaux lourds, bactéries (E. Coli) ou produits chimiques (PCB) en période de temps sec et de temps pluvieux. Une pêche électrique a également été réalisée le long du poste de relèvement des eaux usées. Elle a permis de révéler une très bonne densité de truites et truitelles, indiquant ainsi que le milieu est oxygéné et qu'une reproduction a lieu sur ce cours d'eau.

Dans le but d'améliorer encore la qualité de l'eau et d'être en conformité avec le Sage de l'Odet (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux), le Sivalodet accompagne les agriculteurs dans la mise en place de dispositifs (abreuvoir, pompe) visant à interdire l'accès direct du cours d'eau aux bêtes. Une aide de 500 € maximum peut être attribuée.



www.sivalodet.fr

Christophe Bapst et les Finistère Angels s'engagent dans des entreprises créatrices d'emplois locaux.



ECONOMIE

CHRISTOPHE BAPST FINISTÈRE ANGEL

On peut être un ange et avoir un solide sens des réalités. Christophe Bapst s'épanouit depuis 2008 au sein de Finistère Angels. Le nouveau président de l'association est à l'affût des bonnes idées et des entrepreneurs de talent pour leur apporter financements et expérience.

« Je suis parisien à l'origine et j'ai toujours passé mes vacances en Bretagne, où ma famille a des attaches, raconte Christophe Bapst, 59 ans. En 2006, j'ai vendu mon entreprise de revues de presse et décidé de devenir business angel. Le Finistère s'imposait comme une évidence : ici, il y a du potentiel! »

Ils sont plus de 60 chefs d'entreprise bénévoles, en activité ou non, à investir leurs fonds personnels (5 à 100 000 euros) dans de petites entreprises à fort potentiel sans préférence de secteur ni de taille. Ils y restent minoritaires. Ils partagent avec elles leur expertise, leurs conseils, puis les bénéfices.

« 60, c'est un chiffre largement au-dessus de la moyenne des départements, se réjouit-il. On se démène, on se fait connaître... Nous accompagnons actuellement une quinzaine d'entreprises avec pour critère essentiel de créer des emplois locaux. » Et cela fonctionne : Hemarina à Roscoff, Embaljet à Plouguerneau comptent parmi les belles réussites.

« Nous encourageons des porteurs de projets innovants. Notre crédibilité fait que lorsque nous investissons un euro, cela en génère 4 ou 5 d'investissement supplémentaire. En effet, d'autres partenaires se greffent sur les projets et des réseaux se créent. Ainsi, le fonds régional Breizh Up double le capital qu'on apporte. » De quoi donner confiance et envie de voir plus grand, plus haut !



Les porteurs de projet peuvent être en phase d'amorçage, de croissance ou de reprise d'entreprise.

« OSEZ, VENEZ NOUS VOIR ! »

« Les projets que nous rêvons d'accompagner en Cornouaille ? Ceux de start-up ultra innovantes qui s'appuient à la fois sur ses points forts, par exemple le tourisme ou l'agroalimentaire, et les nouvelles technologies. Si vous avez une bonne idée qui allie traditionnel et high-tech, en produit ou service et un savoir-faire, nous vous trouvons des fonds pour vous lancer. »

www.finistereangels.fr



Le 11 juin, une plongée dans un aquarium extraordinaire vous attend avec le spectacle « Perle » de la compagnie des Plasticiens volants.

KERFEUNTEUN

KERF'EN FÊTE TOUS À LA PLAGE !



L'année dernière, la fête de quartier avait pour thème les années sixties.



CHRISTIAN LE BIHAN
Adjoint au maire chargé
du quartier de Kerfeunteun

- Permanences les mardis
après-midi, les vendredis
matin et les samedis matin.
- Tél. 02 98 95 21 61

Avec son traditionnel vide-grenier, son après-midi animé et populaire, sa soirée festive et familiale, Kerf'en fête continue de faire battre le cœur de quartier. Rendez-vous le samedi 11 juin pour mettre les pieds dans le sable, thème choisi cette année.

Concocté par la MJC/MPT de Kerfeunteun, aidé de nombreux bénévoles, Kerf'en Fête existe depuis de nombreuses années. « *C'est l'un des temps forts de l'année qui permet aux Kerfeuntinois de partager un moment convivial, festif et familial, ouvert d'ailleurs à tous les autres quartiers* », sourit Fanny Guédès, animatrice à la MJC/MPT.

Cette journée se déroulera en extérieur tout autour de la MJC/MPT. Elle débutera par un vide-grenier, moment généralement apprécié des Quimpérois. Dès 14h, les 80 exposants pourront déballer objets, vêtements et autres bonnes affaires.

DE MULTIPLES ANIMATIONS

Ensuite, place aux festivités autour du thème « les pieds dans le sable ». Un décor sera planté, différentes animations mettront tout le monde dans le bain. Il y aura notamment les clowns Mélusine et Pilou, ainsi que Magic Twister accompagné de ses ballons détonants. Une scène accueillera les spectacles et restitutions des activités proposées par la MJC/MPT. L'occasion de découvrir les pratiques artistiques, sportives et culturelles proposées tout au long de l'année.

Un espace restauration permettra de poursuivre la fête jusqu'au clou final : dès 22h, place à la compagnie des Plasticiens volants et à leur spectacle « Perle ». Imaginez-vous en scaphandrier, plongé dans un aquarium extraordinaire..., les structures gonflables vont certainement ravir petits et grands ! Kerf'en fête, samedi 11 juin, à partir de 14h. Tous les spectacles et animations sont gratuits. L'accès au vide-grenier est libre.

CENTRE-VILLE

Bonne route !



Après un an de travaux, la rue des Réguaires offre un nouveau visage aux passants et aux habitants du quartier. Les travaux qui avaient débuté en juin 2015 s'achèvent le 21 juin 2016 à l'occasion de la Fête de la Musique. La première tranche de travaux a permis de renouveler les réseaux d'eaux usées, pluviales et potables sur la totalité de la rue

avant que la voirie ne soit entièrement refaite à son tour à partir de mars 2016. Les trottoirs sont désormais plus larges pour favoriser une circulation plus aisée des piétons, le nombre de places de parkings a été revu (de 14 on passe à 12 places, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite), la chaussée a bien évidemment été refaite totalement. Les traversées piétonnes ont aussi été améliorées avec un pavage élégant qui permet de parfaitement délimiter les zones. Ce système de pavage a également été utilisé pour aménager les terrasses des restaurants et cafés. L'espace, suffisamment large et aéré, permet de profiter pleinement des beaux jours. Cela confère à la rue un caractère plus convivial et authentique.



PENHARS

AUX ARTS CITOYENS

L'édition 2016 de la Rue est vers l'art s'annonce plus fédératrice que jamais. La fête de quartier organisée par la MPT (Maison pour tous) de Penhars se tiendra du 1^{er} au 4 juin. Des dizaines de comédiens, acrobates, musiciens, locaux ou venus de loin, envahiront les alentours de la MPT pour plus d'une vingtaine de spectacles.

Le festival comptera plusieurs points d'orgues avec notamment une soirée urbaine hip-hop le vendredi, Idir, un véritable trait d'union entre les générations avec sa poésie intemporelle venue de Kabylie le samedi, un village associatif les vendredi et samedi et bien d'autres surprises...



Spectacles gratuits, programmation complète sur www.mptpenhars.org

ERGUÉ-ARMELE

COUP DE JEUNE



L'offre destinée aux jeunes de la MPT d'Ergué-Armel évolue. Depuis septembre dernier le Cyber-bus itinérant est complété par un lieu d'accueil fixe, le Local Jeunes, situé sous la mairie annexe d'Ergué-Armel (Braden). Celui-ci dispose d'équipements (baby-foot, box mode, jeux de société...) et d'un espace aménageable pour diverses activités.

UN POINT DE RALLIEMENT

Le Local Jeunes sert notamment de lieu de rendez-vous pour de nombreuses sorties et activités organisées par la MPT. L'offre est très diversifiée, cuisine, pêche à pied, tatouages éphémères, atelier cinéma, laser game... Une seule constante : s'y prendre très à l'avance pour s'inscrire. Le succès est là, la fréquentation augmente et les activités affichent vite complet (voir sur place ou à la MPT).



Le Local Jeunes, sous la mairie annexe d'Ergué-Armel, 87 avenue Léon-Blum, www.mpt-ea.org Ouverture : les mercredis et samedis de 14h à 17h, les vendredis de 18h à 21h (horaires modifiés et élargis pendant les vacances).



20

C'est le nombre de bougies qui figureront sur le gâteau d'anniversaire du festival À vous de jouer de la MPT d'Ergué-Armel en 2016. Rendez-vous pour trois jours de jeu, de partage et de surprises du 20 au 22 mai.

DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUIMPER

Groupe de la majorité municipale

LE FANTÔME DE L'ÉLYSÉE... ET SES HÉRITIERS

L'ancien maire de Quimper a accordé à la mi-avril une interview à *Ouest France* suintant l'amertume et la rancœur envers son successeur. La seule phrase que l'on a pu éventuellement retenir de ce texte décevant, c'est : « Je ne reviendrai plus. » Une formule pourtant vide de sens puisque l'ex de la place Saint-Corentin a déserté depuis déjà bien longtemps la scène politique quimpéroise. Il vaque désormais à d'autres occupations, murmurant à l'oreille de François Hollande des idées forcément sublimes propres à transformer une défaite annoncée en triomphe improbable. Restons prudents. Sous-estimer un adversaire est un péché mortel, une faute professionnelle grave. Comme le démontre à l'envi l'aveuglement de l'ancien maire de Quimper qui n'a jamais vu venir, ne serait-ce que l'espace d'une seconde, la montée en puissance de celui qui l'a étrillé au second tour avec près de 57 % des voix. Une paille... L'ancien vaincu de 2014 ne se représentera donc pas ! Quel scoop ! Quelle émotion ! Mais derrière ce non-événement bizarrement orchestré semble poindre une manipulation à la fois maladroite et grossière. Comme si on voulait nous faire croire qu'à gauche, il y a les bons et les méchants. Le méchant, ce serait celui qui s'est fait voler les clefs de l'hôtel de ville à sa surprise générale et qui ne s'en est jamais

remis... Celui qui, deux ans après, pleure à chaudes larmes sur son paradis perdu. Celui qui, comme tous les méchants qui se respectent, ne comprend pas, trouve que c'est injuste, qu'il n'y est pour rien et que tout est de la faute des autres...

Haro sur le méchant donc... Et les bons, ce serait bien sûr tous les autres. La gauche quimpéroise dans son ensemble - monument classé d'unité et de cohérence - à la notable exception de Poignant évidemment, relégué comme il se doit aux oubliettes de l'histoire. Nous ne sommes pas obligés de tomber dans le panneau de cette étrange légende urbaine du « tout sauf Poignant ». Il y a dans les hémicycles de Quimper et d'ailleurs beaucoup de « bébé(e)s Poignant ». Le tuteur distant, le parrain éloigné possède ici de nombreux héritiers. Il a aussi écarté et maltraité politiquement plusieurs figures locales éminentes de la gauche qui se sentent à nouveau pousser des ailes depuis son retrait... On le sait, les couteaux sont tirés entre membres de l'opposition pour figurer au premier tour en 2020. Mais qu'on ne s'y trompe pas, Poignant et « consorts », c'est « rose bonnet » et « bonnet rose ». Les mêmes recettes éculées, les mêmes réflexes dépensiers, la même « bonne » conscience...

Les élus de l'opposition

TAFTA : ULTRALIBÉRAL ET ANTIDÉMOCRATIQUE

Le vœu que nous avons présenté, au nom de l'opposition lors du conseil municipal du 31 mars a été l'occasion d'un débat intéressant entre majorité et opposition. Il a même dans une certaine mesure brouillé les lignes habituelles.

Son objet : le « Transatlantic Free Trade Agreement » (TAFTA), un accord de libre échange qui fait l'objet de négociations secrètes depuis 2013 entre la Commission Européenne et les USA. Le mandat de négociation n'a fait l'objet d'aucune consultation démocratique dans les pays concernés de l'UE.

Le projet d'accord vise à instaurer entre l'Europe et les États-Unis un marché totalement dérégulé au bénéfice des firmes multinationales : réduction des droits de douane et des normes, dumping social et environnemental, etc.

Toute norme sociale, sanitaire, alimentaire, environnementale, technique adoptée par une collectivité territoriale ou un organisme public, dès lors qu'elle contreviendrait aux intérêts financiers d'une firme multinationale, pourrait ainsi être attaquée devant une cour arbitrale privée, passant outre aux règles de droit de notre pays.

Or ici, nous avons un attachement profond à un droit du travail protecteur des salariés, à une démocratie transparente, à un développement durable respectueux des territoires et des hommes, à la supériorité de la solidarité et de la coopération sur la concurrence et la dérégulation.

Les USA ne reconnaissent eux ni les conventions sociales de l'OIT (Organisation internationale du travail), ni les accords internationaux contraignants en matière d'environnement ou de diversité culturelle. L'application d'un tel traité pourrait faire courir de grands risques aux activités économiques de notre région, avec des répercussions sur l'emploi, particulièrement dans les secteurs de l'élevage et de l'agro-alimentaire. En matière de services publics, de qualité de l'alimentation, de sécurité sanitaire, de protection sociale, d'environnement, de choix énergétiques, ce traité pourrait avoir des conséquences dramatiques.

Il pourrait porter atteinte à la souveraineté de nos territoires, une multinationale pouvant, de son propre chef, remettre en cause les décisions d'une municipalité, par exemple le choix d'une alimentation bio et/ou de proximité pour les cantines scolaires.

Compte tenu des menaces que ce traité fait peser sur nos territoires, nous, les élus de l'opposition, avons proposé que la ville de Quimper, comme de nombreuses autres villes en Bretagne et en France, se déclare « hors TAFTA ». Car les symboles ont du sens et font avancer les causes. La majorité municipale, c'est bien dommage, s'est contentée d'exprimer ses craintes. Un petit pas insuffisant.